

# CHU de Nantes livret d'information

téléphone : 02 40 08 42 16

mail : pass-regionale@chu-nantes.fr

accueil sans rendez-vous l'après-midi de 13h45 à 17h

## Plan d'accès



venir à la Pass (bât. Le Tourville) ou au centre de soins dentaires en transport en commun  
tramway - ligne 2 ou 3 arrêt Aimé-Deirue  
bus - lignes desservant hôtel-Dieu ou Commerce  
train - gare accès Nord puis rejoindre la ligne de tramway N° 1 et descendre à l'arrêt Commerce

# CHU de Nantes livret d'information

complément de votre livret d'accueil



## permanence d'accès aux soins de santé - Pass

consultation Jean-Guillon  
bâtiment Le Tourville / CHU de Nantes

1<sup>er</sup> étage – 5 rue du professeur Yves-Bocquien – 44093 Nantes Cedex 1



## présentation du service



La permanence d'accès aux soins de santé (Pass) est une structure de prise en charge médico-sociale, dont l'objectif est de faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

## l'équipe

L'équipe de soins est composée de médecins généralistes, de deux infirmières, une secrétaire, une aide-soignante et de deux assistantes sociales.



© Stéphan Ménoret / Ville de Nantes

## sans rendez-vous

La consultation Jean Guillon (Pass) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement médico-social où vous pouvez venir sans rendez-vous l'après-midi de 13h45 à 17h30.

## un accompagnement, une écoute

Vous ne savez pas quels sont vos droits, vous ne savez pas à qui vous adresser ? Des professionnels sont présents pour examiner votre situation. Ils vous conseillent et vous aident dans vos démarches pour obtenir la protection maladie à laquelle vous pouvez prétendre (CMU de base, CMU complémentaire, aide médicale...), vos autres droits sociaux, des aides à la vie quotidienne.



## les consultations de médecine générale

Vous avez un problème de santé ? Vous êtes malade ? Un médecin vous examine et fait le point sur votre santé. Si un avis spécialisé, des examens complémentaires ou une hospitalisation sont nécessaires, il vous oriente et assure la coordination des soins.

## les soins infirmiers

Les infirmières dispensent les soins prescrits et peuvent vous donner des conseils relatifs à votre santé. Si vous devez revenir ou consulter des spécialistes à l'hôpital, elles sont là pour vous aider à prendre rendez-vous, vous guider.

## l'avance des médicaments

Le médecin peut vous prescrire des médicaments. Si vous n'avez pas de couverture maladie complète, la pharmacie hospitalière vous les délivre sans que vous ayez à avancer de l'argent. Vous pourrez ainsi débiter sans délai votre traitement.

## les consultations de soins dentaires

Vous avez un problème dentaire ? Un chirurgien dentiste assure le traitement de l'urgence, réalise les premiers soins, donne des conseils d'hygiène, fait un bilan dentaire et assure le suivi.



Le centre de soins dentaires est situé sur le site hôtel-Dieu (cf. plan au dos). Une assistante sociale vous reçoit sur rendez-vous le matin le lundi, mardi et vendredi.

## tout public

La consultation Jean-Guillon (Pass) accueille et soigne toute personne présentant un problème de santé et de couverture sociale (assurance maladie inexistante ou incomplète).

## sans avance d'argent

L'accès aux soins de santé est un droit pour tous : les difficultés financières ne doivent pas faire obstacle aux soins ni les retarder.

## aide

À l'ouverture et au maintien des droits sociaux du patient.